



## 21<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET RÉUNION D'AFFAIRES

### MISE EN CANDIDATURE : ÉLECTIONS <sup>1</sup>

#### POSTE

---

	PRÉSIDENTE	1 <sup>RE</sup> VICE-PRÉSIDENTE	2 <sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENTE
❖ Poste (veuillez cocher)	_____	_____	_____

#### NOM DU/DE LA CANDIDAT.E

---

❖ Nom \_\_\_\_\_

❖ Acceptation par le/la candidat.e \_\_\_\_\_ oui \_\_\_\_\_ non

#### PROPOSEUR / APPUYEUR

---

❖ Proposé par \_\_\_\_\_

❖ Appuyé par \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Extraits du *Règlement administratif de la FNCSF*

#### *Article 13 - Conseil d'administration*

- 13.3 Les mises en candidature de la présidence et des deux vice-présidences sont recevables jusqu'à 12 h le jour avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.
- 13.4 Toutes les candidatures doivent être mises en nomination par deux (2) délégués des membres ayant droit de vote à l'assemblée générale annuelle.
- 13.5 Une candidature, même si la personne est absente lors de l'assemblée générale, est recevable si elle est dûment signée par deux (2) délégués des membres, ainsi que par la personne nommée.

---

Veuillez noter que la fin des mises en candidature a lieu à 12 h, le vendredi 21 octobre 2011. Les candidatures reçues à l'avance seront affichées sur le site Web de la FNCSF ainsi que sur un babillard, lors du congrès. Nous vous invitons à nous télécopier ce formulaire dès maintenant au (613) 744-1685 ou à le remettre en mains propres à madame Michelle Koncz lors du congrès.